



SÉCURITÉ⁴
incendie

Guide des mesures de prévention incendie



ADOPTÉZ LES GESTES

QUI PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE.



CRÉATEUR DE QUALITÉ DE VIE

COMMENT ÉVITER L'INCENDIE ?

- 1 > Ne laissez jamais vos enfants jouer avec les allumettes, les briquets et les bougies.
- 2 > Soyez vigilants avec l'huile sur le feu et le grille-pain.
- 3 > Ne pas utiliser de poêle de chauffage (surtout à pétrole).
- 4 > Ne pas jeter vos cigarettes par les fenêtres et balcons (car elles risquent d'enflammer les canisses, la végétation ou le linge qui sèche).
- 5 > Ne pas surcharger vos multiprises.
- 6 > Ne fumez pas au lit et éteignez complètement vos cigarettes.
- 7 > Éloignez des radiateurs, ampoules et plaques chauffantes les stocks de cartons, papier et de produits inflammables (alcool, essence).
- 8 > Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- 9 > Veillez au bon fonctionnement de votre détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) en changeant les piles régulièrement*.
- 10 > Ne laissez jamais seul un enfant ou une personne qui ne peut se déplacer facilement.
- 11 > Attention, les sapins de Noël s'enflamment vite. Ne laissez jamais une bougie allumée à proximité.

* La loi du 09/03/2010 et le décret du 10/01/2011 imposent l'installation par l'occupant du logement d'au moins un détecteur de fumée dans chaque logement avant le 08/03/2015.



QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?



Si l'incendie se déclare chez vous :

- 1 > Evacuez toutes les personnes de votre logement immédiatement.
- 2 > Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée de votre appartement, gardez uniquement les clés avec vous !
- 3 > Une fois dehors, appelez les pompiers au 18 ou au 112 (numéro d'urgence européen).



Si l'incendie est en dessous de votre appartement ou sur le palier :

- 1 > Restez dans votre appartement.
- 2 > Fermez et mettez du linge mouillé en bas de votre porte d'entrée.
- 3 > Allez à la fenêtre pour que les secours puissent vous voir.
- 4 > En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.



Si l'incendie est au-dessus de votre logement :

- 1 > Sortez par l'issue la plus proche.



Si le feu prend sur vous ou sur une autre personne :

- 1 > Roulez-vous par terre.
- 2 > Roulez la personne dans une couverture ou un manteau non synthétique.
- 3 > Arrosez d'eau la personne au plus vite.
- 4 > N'essayez pas d'enlever les vêtements brûlés, ils collent à la peau.

PERMETTRE L'ACCÈS AUX POMPIERS

// Attention, ne garez jamais votre voiture sur les voies d'accès pompiers ou sur les emplacements réservés aux pompiers.

// Les voies d'accès pompiers sont réglementées à usage des services d'urgence. Ce ne sont pas des voies de circulation ou de stationnement.

// Les pompiers ont besoin d'accéder facilement aux bornes d'incendie pour prendre l'eau nécessaire à l'extinction des feux.

// Ils doivent installer des échelles pompiers à proximité des bâtiments pour acheminer l'eau et aller chercher les personnes signalant leur présence aux fenêtres.

Attention !

Conformément au code de la route, le stationnement sur une voie pompiers est passible d'un enlèvement par la fourrière et d'une amende de 135€.



À RETENIR EN CAS D'INCENDIE :

- ❑ Quoi qu'il arrive **ne prenez jamais l'ascenseur**.
- ❑ **Ne sautez pas par la fenêtre** sans l'autorisation des pompiers.
- ❑ **Ne jetez jamais d'eau sur un incendie de graisse ou d'huile** ; l'eau aggraverait l'incendie.
- ❑ **Appelez les pompiers immédiatement** après le départ de feu.
- ❑ **Répondez calmement** aux questions des pompiers.

QUELQUES CHIFFRES

- Un incendie domestique a lieu **toutes les 2 mn.**
- Les incendies provoquent **800 décès** et **10 000 victimes** chaque année.
- 6 000 incendies par an sont **déclenchés par les enfants.**
- 1 incendie sur 4 est du à une **installation électrique défectueuse.**
- 70 % des incendies mortels ont lieu **la nuit.**
- La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 mn.
- La fumée** est la **1ère cause de décès** chez les victimes d'incendie.
- L'incendie est la **2ème cause de décès** par accident domestique **chez les enfants** de moins de 5 ans.



À SAVOIR :

Pour éteindre un feu (hors feu de graisse ou d'huile), il faut :

1 verre d'eau lors de la 1ère minute

1 seau d'eau lors de la 2ème minute

1 citerne d'eau au-delà de la 3ème minute

NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs pompiers : 18
 Samu : 15
 Numéro unique d'urgence européen : ---- 112

Tous ces numéros sont accessibles d'un poste fixe ou d'un portable.



PLATE-FORME SERVICES CLIENTS ET NUMÉRO D'URGENCE

0811 808 808
 NUMERO AZUR Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Disponible 7j / 7 et 24 h / 24.



CRÉATEUR DE QUALITÉ DE VIE

www.antin-residences.fr

Antin Résidences, une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Arcade



Siège social : 59 rue de Provence 75439 Paris cedex 09